

Le despotisme compassionnel

Article paru dans l'édition du 09.12.08

Le gouvernement a une propension assez stupéfiante à vouloir résoudre les problèmes sociaux par l'enfermement (des malades psychiatriques, des mineurs, des récidivistes...). Cédant à ce tropisme inquiétant, Christine Boutin, la ministre du logement, a proposé de rendre obligatoire l'hébergement des sans-abri en période de grand froid. Devant l'indignation des associations, le gouvernement semble avoir renoncé à ce projet. Il n'en ressort pas moins une conception assez précise de la justice sociale, qui gagnerait à être explicitée, afin de pouvoir être débattue.

Faut-il respecter la liberté des sans-abri, au risque de les voir mourir de froid, ou bien les préserver d'un destin tragique, par la contrainte si nécessaire ? Cette tension entre le respect de la liberté et une certaine conception de l'efficacité sociale est en réalité très générale, et a été mise en évidence en 1970 par Amartya Sen, futur Prix Nobel d'économie en 1998. M. Sen a proposé l'exemple suivant, désormais célèbre. Supposons qu'Alice et Bernard découvrent un exemplaire de *L'Amant de Lady Chatterley*. Trois possibilités s'offrent à eux : soit Alice le lit, soit Bernard le lit, soit aucun des deux ne le lit. Bernard est prude : il souhaite, par-dessus tout, éviter qu'Alice soit exposée à cette lecture. A tout prendre, il préfère lire le livre lui-même. Bien entendu, il serait selon lui tout de même préférable que personne ne le lise. Alice préfère que l'un d'entre eux lise le livre ; elle tirerait même une satisfaction particulière à ce que ce soit Bernard. Que doit-on faire ? Si l'on respecte la liberté d'Alice, on doit préférer qu'Alice lise le livre plutôt que personne ne le lise. Si l'on respecte la liberté de Bernard, on doit préférer que personne ne lise le livre plutôt que Bernard. Par conséquent, si l'on respecte les libertés d'Alice et de Bernard, on doit donner le livre à Alice. Malheureusement, Alice et Bernard préfèrent que l'on donne le livre à Bernard plutôt qu'à Alice.

La morale de cette histoire est claire : on ne peut fonder une politique sociale respectueuse de la liberté individuelle sur la seule évaluation du bien-être des individus. Cela a conduit M. Sen à définir les notions de « fonctionnements » et de « capacités », articulées en une théorie qui a rencontré un grand succès. Les fonctionnements sont les états et les actions qui constituent notre existence : être en bonne santé, bien nourri, participer au débat public, etc. Les capacités d'une personne sont les fonctionnements qui lui sont effectivement accessibles. C'est précisément à l'aune des capacités des individus que doivent, selon M. Sen, être évaluées les politiques sociales.

L'analyse du Prix Nobel montre que le dilemme entre le respect de la liberté des sans-abri et la protection de leur vie est fallacieux. En effet, si l'on adopte le point de vue des capacités, l'objectif doit être de leur donner la possibilité de choisir entre s'abriter dans des conditions décentes et sûres, et rester dans la rue. Or ce n'est pas l'alternative qui leur est proposée. Les centres d'hébergements sont souvent vétustes, contraignants et surpeuplés ; les vols et les violences y sont réguliers. La seule solution durable passe donc par une politique de logement social ambitieuse et rapide, associée à une réhabilitation des centres d'hébergement. Nicolas Sarkozy a annoncé (il faut s'en réjouir) l'allocation de 160 millions d'euros à l'amélioration des centres d'hébergement. Mais Mme Boutin a déposé un projet de loi qui assouplit le quota de 20 % de logements sociaux imposé aux communes. L'amélioration des capacités des sans-abri ne semble pas être une priorité du gouvernement. Pourquoi, alors, vouloir à tout prix que les sans-abri rejoignent, contre leur gré, des centres d'hébergement ? Parce qu'ils dérangent. Au nom de la sollicitude, on les contraint. C'est le despotisme compassionnel.

THIBAUT GAJDOS

